

L'art mobilier paléolithique du Trou Magrite dans son contexte stratigraphique

par

M. DEWEZ (*)

INTRODUCTION

Plusieurs raisons peuvent conduire à effectuer une révision stratigraphique et plusieurs méthodes permettent d'entreprendre ce genre de travail. Une révision stratigraphique est par nature une œuvre critique, soit que le nombre de couches d'un site, leur succession ou leur identification soit mise en doute, soit que l'attribution du matériel à une ou plusieurs couches soit contestée. Les méthodes de vérification varient depuis la fouille de contrôle, lorsque cela s'avère possible, jusqu'à une lecture des publications, des sources et de leur interprétation éventuelle, en passant par l'utilisation de méthodes de datation absolue sur les documents eux-mêmes.

Dans un article précédent (Dewez, 1979) nous avons incidemment attribué la statuette du Trou Magrite à une occupation aurignacienne et non périgordienne comme cela a été proposé récemment par plusieurs auteurs (Ulrix-Closset, 1975 ; Delporte, 1979 ; Otte, 1979). Nous croyons nécessaire de fournir les données qui nous ont conduit à cette hypothèse de manière à ce que l'on puisse en vérifier la logique.

La méthode que nous avons utilisée est essentiellement l'étude attentive des textes : nous devons cependant remercier Michel Toussaint qui a effectué un sondage de contrôle dans le site et qui a obligeamment mis sa documentation à notre disposition.

LE TROU MAGRITE (PONT-À-LESSE – PROVINCE DE NAMUR)

Le Trou Magrite est une belle grotte de la basse Lesse, située dans un site tellement pittoresque, au XIX^e siècle, que son propriétaire de l'époque, M. de

(*) Communication présentée le 16 mars 1985.

Villers-Masbourg décida de l'aménager en «grotte d'agrément». Pour cela, il fallait l'agrandir et on enleva vers 1840 «à peu près un mètre de terrain quaternaire sur toute la surface» (Dupont, 1867a : 130). Dupont (1867b : 24) fut le premier à y entreprendre des recherches préhistoriques en 1864-1865. Il effectua une fouille complète jusqu'à la roche en place en 1867 (Dupont, 1867a).

De nombreux chercheurs continuèrent à fréquenter ce site et à y pratiquer des fouilles tels que Rahir en 1908 (Rahir, 1928 : XIII) et probablement Rutot en 1913-1914 (selon Angelroth, 1939 : 149), notamment mais sans publier le résultat de leurs recherches. Des amateurs vinrent régulièrement y remuer les déblais pour récolter du matériel de collection ; enfin en 1976, M. Toussaint pratiqua un dernier sondage de contrôle sur la terrasse et une vérification du placage des parois.

Seules les informations fournies par Dupont sont susceptibles de nous éclairer sur la stratigraphie des couches paléolithiques qu'il a rencontrées.

LA STRATIGRAPHIE

Les premières informations sont données par Dupont (1867a) lors de sa description des documents sculptés. Ce préhistorien distingua trois formations sédimentaires de bas en haut :

- A. «Cailloux roulés ardennais – 1 mètre».
- B. «Dépôt argilo-sableux stratifié offrant les niveaux ossifères – 2,50 m».
- C. «Argile à blocaux renfermant des ossements» (profondeur probablement non cotée en raison des enlèvements dus à l'aménagement du site).

Plus loin, nous apprenons que non seulement la formation C. «Argile à blocaux» mais aussi le «niveau ossifère supérieur» de la formation B. ont été largement entamés – «il n'en restait plus que de faibles amas à l'entrée et à l'extrémité».

En outre «une partie du 2^e niveau ossifère du dépôt stratifié a été emporté» (Dupont, 1867a : 130). Ces précisions nous paraissent importantes pour la compréhension de la séquence stratigraphique. Car si une partie du 2^e niveau a été également emportée, c'est que celui-ci se trouvait naturellement au-dessous du 1^{er} niveau et pas au-dessus. Ce qui signifie que dans son travail de 1867, Dupont désigne les «niveaux ossifères» du dépôt stratifié en commençant par le haut (fig. 1).

LA FORMATION «C» OU «ARGILE À BLOCAUX»

Dans tous ses travaux, Dupont situe «l'âge du Renne», c'est-à-dire le Magdalénien de Chaleux et de Furfooz, dans un dépôt d'argile à blocaux, dénommée parfois argile à cailloux anguleux. Dupont précise parfois que la couche de l'âge du Renne se trouve à la base de ce dépôt (Dupont, 1867b, Dupont,

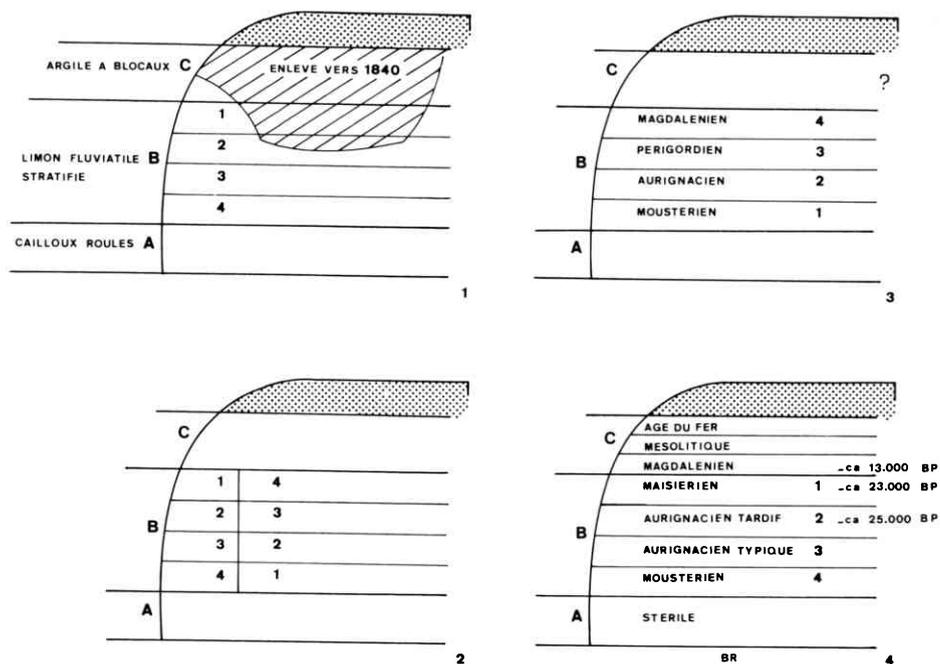


FIG. 1. – *Schéma 1.* Reconstitution de la stratigraphie sédimentologique et des enlèvements de dépôts selon les textes de Dupont.

Schéma 2. Reconstitution de la stratigraphie montrant la possibilité de confusion dans la numérotation des couches.

Schéma 3. Reconstitution de la stratigraphie avec l'interprétation admise par plusieurs auteurs.

Schéma 4. Reconstitution de la stratigraphie en tenant compte des textes de Dupont, des recherches récentes sur la documentation et de la fouille de contrôle de Toussaint.

1872b). À propos du Trou Magrite, mais malheureusement sans donner plus de détails, Dupont (1868) rappellera que les couches «fluviales» sont plus anciennes que celles à cailloux anguleux qui contiennent des occupations de l'âge du Renne.

Le Magdalénien du Trou Magrite, du moins le peu qui nous en reste (sagaies à double biseau, sagaies à bases en gradins, éclisses d'aiguilles à chas), doit provenir de cette formation C. Il devait être surmonté de Mésolithique et de matériel protohistorique selon le contrôle effectué dans la terrasse par Toussaint en 1976. Lors d'un sondage à la limite du surplomb de la grotte, Toussaint a reconnu sous un niveau de gros blocs effondrés, une stratigraphie de deux couches, protohistorique et mésolithique, ensuite, dans un dépôt argilo-limoneux, entre les blocs, de l'Aurignacien surmontant du Paléolithique moyen sans qu'il y ait une distinction sédimentaire correspondante. Il rencontra ensuite le niveau stérile à cailloux roulés qu'il explora sur 1 mètre de profondeur.

Dans son travail sur le Paléolithique moyen, Ulrix-Closset (1975 : 40) rappelle que de Sonnevile-Bordes (1961 : 425) a évoqué l'hypothèse de la présence d'une

occupation mésolithique : «l'existence au sommet de la séquence d'une industrie plus tardive, peut-être mésolithique» mais sans fournir aucun argument prouvant que le Magdalénien devait se trouver dans le «niveau supérieur du dépôt stratifié». Otte (1979 : 168) associe prudemment l'occupation magdalénienne à ce dépôt : «Cette occupation correspondait probablement au niveau supérieur contenant la faune de l'âge du Renne à laquelle fit allusion Rutot (argile à blocs de Dupont)». Nous partageons évidemment ce point de vue en précisant que le niveau à blocs n'est pas le niveau supérieur du dépôt stratifié. Il semble que ce soit Klaatsch (1903) qui fut le premier à signaler la présence d'une occupation magdalénienne au Trou Magrite.

LA FORMATION «B» OU «DÉPÔT ARGILO-SABLEUX STRATIFIÉ»

Cette formation comprend 4 niveaux, subdivisés en deux groupes – les niveaux supérieurs (niveaux 14, 23) et les niveaux inférieurs (niveaux 32, 41).

Le premier problème est de savoir comment se classent numériquement ces niveaux. Dans son travail de 1867, Dupont (1867a : 130) les classe manifestement de haut en bas : -1-2-3-4-, comme nous l'avons vu précédemment. Dans son travail d'ensemble sur la stratigraphie des grottes qu'il a explorées, Dupont (1872a : 129-132) répertorie 19 sites et chaque fois qu'il fait une distinction entre plusieurs niveaux, il commence toujours par le haut. Par exemple : Trou du Chêne – 1^{er} niveau ossifère – habitation de l'Homme – âge de la pierre polie – 2^e niveau ossifère – habitation de l'Homme – argile à blocs – âge du Renne – 3^e niveau ossifère – limon fluvial – âge du Mammouth.

Il n'y a aucune raison de croire que le Trou Magrite ait été inventorié selon un système inverse, bien que ce que nous avons appelé les «formations», c'est-à-dire des ensembles sédimentaires soient, eux, numérotés à partir du bas. Dupont faisait la distinction entre la succession des dépôts géologiques et la stratigraphie des niveaux archéologiques. Il est bon de s'en souvenir.

1^{er} niveau ossifère

Notre hypothèse est que ce niveau, le plus récent des «niveaux fluviatiles» très partiellement conservé, devait contenir du Maisiérien (au sens de Campbell, 1980, ou Périgordien hennuyer au sens de de Heinzelin, 1973). On peut y rapporter des pointes à retouches plates (au moins 3) et des outils pédonculés (au moins 10) dont l'un au moins, une pointe, possède un limbe totalement retouché par des enlèvements couvrants (cf. Otte, 1979 : 140-141). Il semble que la plupart des lames et lamelles à dos (une quinzaine) appartiennent au Magdalénien ou au Mésolithique. Cependant, l'un ou l'autre fragment assez large (Otte, 1979 : fig. 44 n° 1) pourrait éventuellement être associé au niveau maisiérien. Une sagaie

bipointe, d'un type similaire à celui de Maisières (de Heinzelin, 1973) peut être rapportée aussi à ce niveau (cf. Otte, 1977 : fig. 1). Le Maisiérien pourrait être daté à la Station de l'Hermitage de 23.170 ± 160 B.P. GrN - 9234 (Haesaerts, 1978 ; Gilot, 1984). Les datations 14C du site de Maisières lui-même sont malheureusement incohérentes et à rejeter (Gilot, 1984 : 120).

2^e niveau ossifère

Otte (1979) a bien reconnu au Trou Magrite la présence d'une série d'outils assez caractéristiques de l'Aurignacien final de notre pays. Il s'agit essentiellement de burins carénés ou busqués par enlèvements multiples s'étalant sur les 2 faces de l'instrument. Nous proposons l'hypothèse de les associer à ce niveau. Ces outils font effectivement penser à une occupation du type de celles du Trou du Renard et de la Grotte de Halleux (ce dernier site a été fouillé récemment par M. Toussaint). Aucun instrument osseux ne peut malheureusement être rapporté avec certitude à cette occupation. On sait que ce «niveau» avait aussi été partiellement enlevé avant les fouilles de Dupont.

L'Aurignacien final de Belgique est daté de 24.530 ± 470 (LV-721) au Trou du Renard (Otte, 1979 : 102) et de 25.440 ± 680 (LV-1241) à la Grotte de Halleux à Sprimont (Gilot, 1984, fouille de Toussaint).

3^e niveau ossifère

C'est à ce niveau que nous proposons d'attribuer l'Aurignacien typique. Dupont lui-même (1872b : 88) avait fait le rapprochement entre une pointe de sagaie à base fendue en bois de renne du Trou du Sureau et une autre, dans le même matériau, provenant des «niveaux inférieurs» du Trou Magrite, c'est-à-dire des niveaux 3 et 4. Nous ne disposons malheureusement d'aucune date absolue pour l'Aurignacien typique en Belgique.

On pourrait se demander, à la lecture des textes des anciens auteurs, par exemple De Puydt et Lohest (1886), dans leur rapport sur Spy, si l'Aurignacien typique ne peut se rencontrer réellement au contact direct d'une occupation moustérienne. Cela pourrait être le cas aussi dans le niveau 3 du Trou Magrite. Il y aurait en ce cas la possibilité de deux occupations moustériennes. Des bioturbations pourraient avoir entraîné un mélange non distingué par le fouilleur.

4^e niveau ossifère

Le dernier niveau repéré par Dupont contenait aussi de l'industrie lithique. Il est logique d'y rapporter le Charentien de type Quina bien identifié par Ullrich-Closset (1975). Tout récemment, Cahen (1984 : 154) a émis l'hypothèse de la présence d'un Moustérien de tradition acheuléenne au Trou Magrite mais nous ignorons

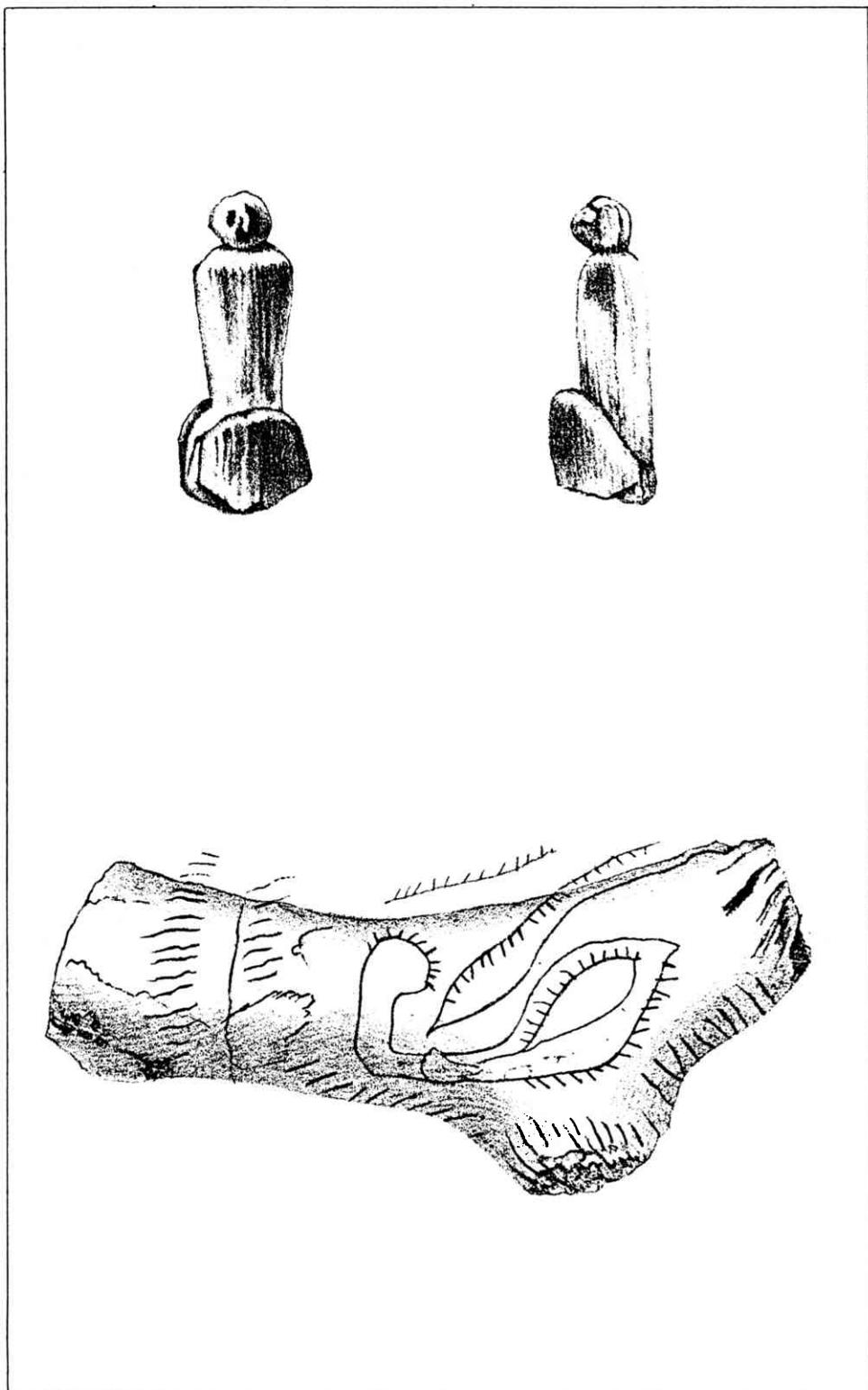


FIG. 2. - Reproduction de la lithographie selon le dessin original de Dupont parue en 1867 pour illustrer les découvertes du Trou Magrite.

son argumentation. Signalons encore que Rutot qui, semble-t-il, fit un sondage au Trou Magrite en 1913 (cf. Angelroth, 1939) y aurait rencontré en un endroit une stratigraphie en 3 couches, la couche inférieure ne contenant pas d'industrie mais seulement de la faune.

LA FORMATION A «CAILLOUX ROULÉS ARDENNAIS»

Cette formation qui atteignait 1 mètre de profondeur à l'endroit où Dupont a levé sa coupe, ne comportait apparemment aucun vestige paléontologique ni archéologique.

LES DOCUMENTS PALÉOLITHIQUES APPAREMMENT NON UTILITAIRES

Dupont découvrit au Trou Magrite deux objets particulièrement importants et bien connus dans la littérature archéologique. Il s'agit d'abord d'une petite figurine en ivoire, haute de 38 mm, qui présente à la fois un aspect anthropomorphe et phallique. Un dessin en fut publié par Dupont en 1867 et une photographie par Van Overloop en 1882 (pl. 1 de son volume). Il semble que, depuis cette date, la tête de cette figurine fut brisée et recollée d'une manière plus penchée vers l'avant qu'à l'origine (cf. fig. 2 et 3).

Cette «statuette» ne comporte aucun trait sexuel distinctif, et Dupont ne l'a jamais considérée que comme une «figurine» sans plus (Dupont, 1872a : 92-93 ; Dupont, 1867a). Par contre, elle fut considérée par Van Wetter (1920 : 90) comme stéatopyge. La partie que nous considérons aujourd'hui comme antérieure étant vue par lui comme postérieure (*sensu lato et stricto* !). Cette orientation fut adoptée par Goury (1948 : 322-323) : «Cette statuette est une ébauche qui se termine par une croupe très saillante». Selon Delporte (1979 : 123-124) «une protubérance du tronc figure peut-être la saillie des fesses, le sexe n'est pas indiqué ...». D'après le contexte, il semble que Delporte la considère cependant dans l'autre sens puisqu'il parle de «museau» plutôt que de chignon pour la légère saillie de la «tête».

Delporte cite et illustre cependant cette figurine dans son étude intitulée «L'image de la femme dans l'art préhistorique». Pour Otte (1979 : 163-164), cette statuette est à la fois «anthropomorphe» et «non figurative» – «le socle correspondrait peut-être aux jambes repliées dans une position assise» et la tête aurait «un certain modelé, le nez est dégagé ... et les yeux sont marqués par deux entailles triangulaires».

Il est intéressant de savoir à quelle couche et à quel groupe culturel il faut attribuer cette figurine. Dupont s'est exprimé clairement à ce sujet, elle provient de la «3^e couche ossifère» (1872a : 93). À notre avis, la troisième couche ossifère est la 3^e couche du niveau fluvial stratifié (formation B) en faisant commencer les couches par le haut, comme le fait normalement Dupont.



FIG. 3. – La figurine du Trou Magrite, dos et profil (coll. Inst. royal Sci. nat. Belgique) (photo A. SILVESTRE).

L'attribution culturelle de la figurine va évoluer avec le temps. À propos du Trou Magrite, Breuil (1907 : 186) écrit : «Les deux niveaux supérieurs appartiennent au niveau du Trou Magrite ; le plus ancien de ceux-ci a donné une figurine humaine en ivoire et un bois de renne décoré ; le plus récent, des pointes à soie en silex bien retouchées». À ce moment, la figurine se trouve toujours au-dessous du niveau à instruments pédonculés. Deux ans plus tard, Breuil (1909) revient sur le sujet d'une manière plutôt contradictoire dans une polémique avec Piette : il suggérait que celui-ci associe la figurine du Trou Magrite «au début de ce que nous savons de l'Art Quaternaire, en y joignant le *Cyprea* d'ivoire de Pair-non-Pair et les figurines de Menton ... Il eut bien fait de les rapprocher de la statuette du Trou Magrite rencontrée par , il y a longtemps, à la limite du Montaigien et des niveaux plus récents, dans un niveau protosolutréen» (*sic* !).

Breuil s'embrouille malheureusement plusieurs fois dans cet article, parfois parce qu'il manquait d'informations ou même qu'il avait oublié ce qu'il avait écrit précédemment. L'attribution de cette figurine va continuer à osciller d'une couche à l'autre. Lors de son voyage d'étude en Belgique, de Sonnevile-Bordes (1961, 425) conclut prudemment à «L'ébauche d'une figurine en bois de Renne, de 4 cm de hauteur, et un bois de Renne gravé, peu lisible, rapportés par E. Dupont à la 3^e couche ossifère de sa coupe (10, p. 92 et 93), peuvent appartenir à l'Aurignacien comme au Périgordien».

En 1975, Ulrix-Closset (p. 40) associe le «niveau 1» de Rutot, comprenant des pointes pédonculées, «très vraisemblablement» à la troisième couche ossifère de Dupont et par conséquent propose d'attribuer la figurine au Périgordien.

Il y a en fait une confusion dans l'interprétation stratigraphique. On peut admettre que Rutot, à l'endroit où il a fouillé, a constaté la présence de 3 couches archéologiques : (de bas en haut) 3 – Moustérien, 2 – mélange de Moustérien et d'Aurignacien moyen, 1 – niveau à pointes pédonculées (Maisiérien).

Ce n'est pas pour cela qu'à l'endroit où Dupont a levé sa coupe, la stratigraphie était identique ; Dupont a distingué clairement 4 couches et la couche supérieure du limon fluviatile ne pouvait être du Magdalénien comme le pensait Rutot et cela pour des raisons sédimentologiques comme nous l'avons vu plus haut.

L'attribution de Ulrix fut reprise ensuite par Otte (1979) avec une référence antérieure à Delporte. Otte écrit, p. 164 : «En accord avec l'attribution qu'en a donnée H. Delporte (1962 : 54) nous considérons que la statuette du Trou Magrite doit se placer probablement elle aussi dans le Périgordien Supérieur». Plus loin, p. 622 (sur le Périgordien – Œuvres d'Art) : «Nous disposons de deux œuvres d'art provenant du Trou Magrite (Pont-à-Lesse) : une statuette anthropomorphe (ivoire) et un fragment de bois de chute ... Nous avons vu dans l'étude du gisement que la statuette, bien que participant à la tradition des représentations féminines du Périgordien supérieur d'Europe occidentale ...». La même année, Delporte (1979 : 123) écrit : «... mais il nous semble très vraisemblable que c'est au Périgordien supérieur qu'il y a lieu de l'attribuer».

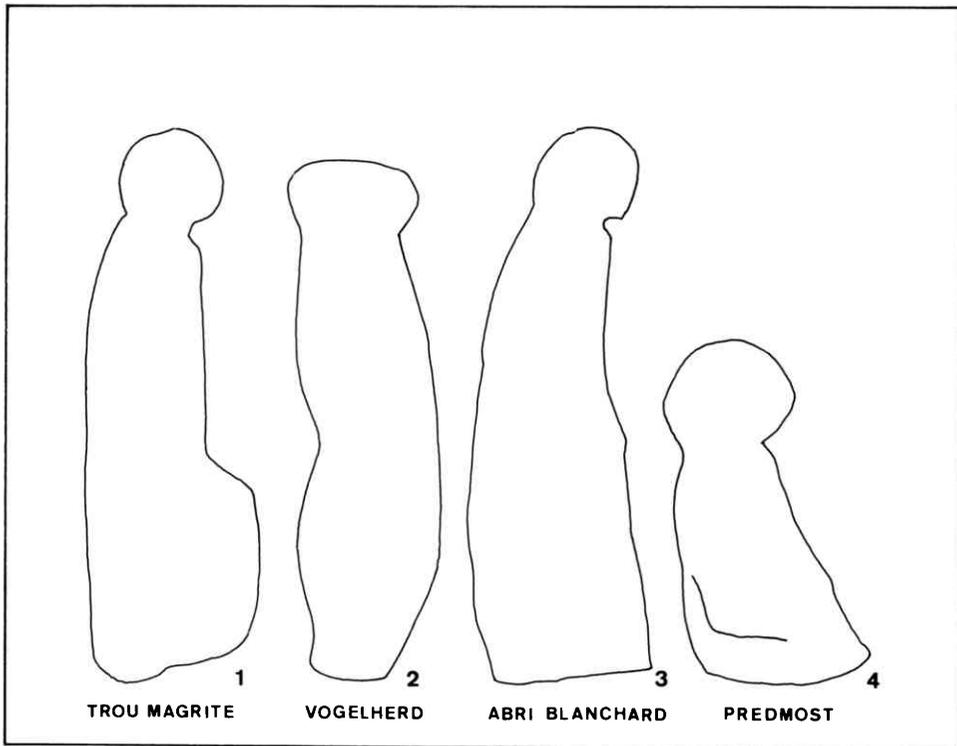


FIG. 4. – Profils comparés (l'échelle n'est pas respectée) :

- 1 : Trou Magrite (dessin d'après photographie de A. SILVESTRE) ;
- 2 : Vogelherd (dessin d'après photographie publiée par DELPORTE, 1979) ;
- 3 : Abri Blanchard (dessin d'après photographie publiée par DIDON, 1912) ;
- 4 : Predmost (dessin d'après photographie de 3/4, publiée par JELINEK, 1975, en fait cette figurine a un ventre plus marqué).

À notre avis, pour des raisons stratigraphiques (3^e niveau ou couche ossifère de Dupont) et stylistiques, cette statuette est aurignacienne. La figurine paléolithique qui nous paraît la plus proche est celle du Vogelherd dans le Würtemberg, découverte en 1930 par Rieck. La similitude a d'ailleurs été relevée par Delporte lui-même (1979 : 132). Cette figurine anthropomorphe non sexuée est aussi en ivoire et mesure 68 mm. Elle provient de la couche 4 de ce site, or les couches 6 et 4 représentent une séquence aurignacienne située sous du Magdalénien.

L'attribution de la figurine du Vogelherd, comme celle du Trou Magrite, au sexe féminin nous paraît plutôt une pétition de principe provoquée par la théorie que les statuettes périgordiennes sont féminines et vice-versa. En effet, l'attribution de la figurine du Vogelherd au Périgordien serait due à la présence dans la couche 4 «d'une ou deux pointes de la Gravette» (Delporte, 1979 : 131). Il nous paraît plus logique que ces pointes à bord abattu qui se trouvent également dans le



FIG. 5. – Bloc de craie sculpté en bas-relief et bois de renne gravé, Trou Magrite (coll. Inst. roy. Sci. nat. Belgique).

Magdalénien, proviennent d'une chute de la couche supérieure plutôt que d'une occupation périgordienne, assez fantomatique, ayant apporté la statuette.

À notre avis, la statuette du Trou Magrite est aurignacienne ; elle est peut-être, mais d'une manière hypothétique, attribuable à l'Aurignacien tardif – faciès du Trou du Renard – Grotte de Halleux – ; elle n'est pas «périgordienne» d'autant plus qu'à notre avis il n'y a pas de vrai Périgordien mais du Magdalénien au-dessus de l'Aurignacien du Vogelherd.

Enfin, si l'on veut bien admettre que la figurine du Trou Magrite est une représentation anthropomorphe figurant en même temps un schème phallique, et cela nous paraît évident, il convient de rappeler que ce thème fut développé par les Aurignaciens. Citons par exemple la statuette phallique de l'Abri Blanchard (Didon, 1912 : fig. 6) qui présente des similitudes avec la figurine du Trou Magrite (fig. 5). Comme l'a fait Otte (1979), on pourrait s'étendre à des régions culturellement plus éloignées et évoquer les figurines sur phalanges du Pavlovien de Predmost en Moravie. En ce cas, nous pensons trouver là un élément qui montre l'influence d'un concept aurignacien dans le Pavlovien.

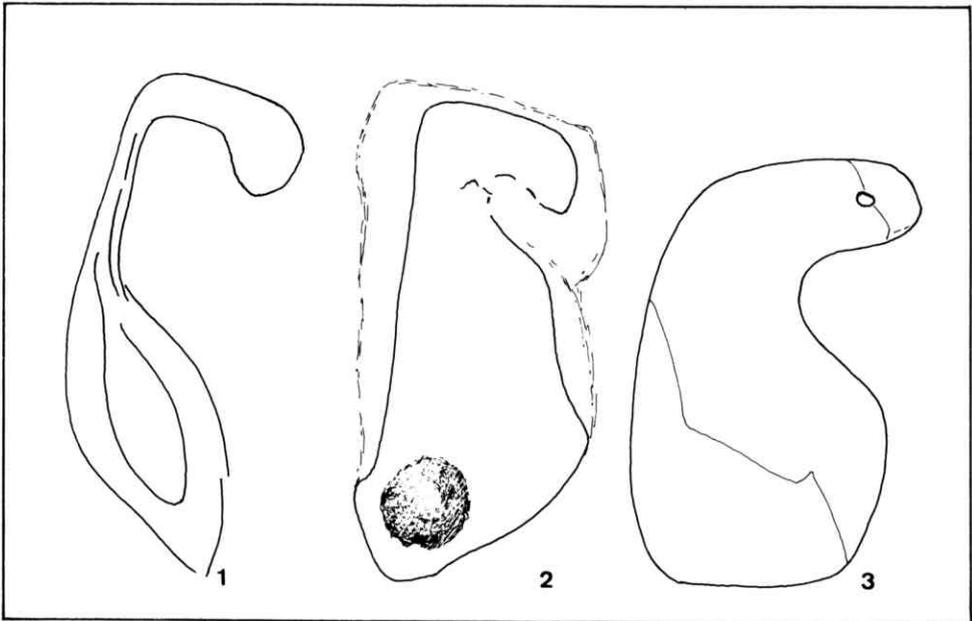


FIG. 6. – Schéma comparatif du dessin central du bois de renne gravé, du bloc de craie sculpté en bas relief du Trou Magrite et d'une pendeloque en ivoire dite «en forme d'oreille» de l'Aurignacien de Spy.

Dès la découverte de la figurine, un bois de renne gravé lui fut associé (Dupont, 1867a). Personne n'a jamais contesté la contemporanéité des deux objets. Par conséquent, si la statuette est aurignacienne, le bois de renne décoré doit l'être

aussi. Le décor fut interprété de nombreuses manières : l'identification à des emblèmes sexuels schématisés d'une manière plutôt énigmatique fut proposée en premier lieu par Janssens (1958). Dans son travail de 1979, Otte s'est rallié à cette hypothèse et nous pensons que c'est la conjecture la plus vraisemblable émise jusqu'à présent. Ce bois de renne gravé, qui n'a pas d'isomorphe dans ce que nous connaissons du Périgordien, appartient, à notre avis, à l'Aurignacien.

Il nous paraît utile de comparer la forme dite «féminine» se terminant en crochet avec un autre objet du Trou Magrite. Il s'agit d'un morceau de craie sculpté en bas relief provenant des fouilles de Rutot (hors stratigraphie, fig. 5 : n° 1), mesurant 38 mm de longueur. La partie la plus large est entamée par une cupule, l'extrémité opposée présente une forme en crochet, l'ensemble a une morphologie qui rappelle le dessin «féminin» du bois de renne.

Cette forme en «oreille avec un lobe détaché» pourrait aussi être comparée aux pendeloques en forme d'oreilles récoltées dans l'Aurignacien de Spy (De Puydt et Lohest, 1886) (fig. 6). Cela d'autant plus que l'on sait que les Aurignaciens représentaient fréquemment des vulves et des emblèmes génitaux.

CONCLUSION

La statuette du Trou Magrite et le fragment de bois de renne décoré qui l'accompagne, ont été, à diverses reprises au cours des dix dernières années, attribués au Périgordien ou plus précisément au Gravettien (Ulrix-Closset, 1975 ; Delporte, 1979 ; Otte, 1979 ; 1984 : 167 ; Lejeune, 1984 : 216 qui l'attribue au «Périgordien supérieur»).

Il nous a semblé utile de revoir le schéma stratigraphique qui découle des textes de Dupont, puisque c'est lui l'auteur de cette découverte, et ensuite de vérifier si, sur le plan stylistique et sur celui de notre connaissance des groupes culturels du Paléolithique supérieur ancien, les objets découverts s'intégraient dans le groupe correspondant à notre hypothèse stratigraphique.

Dupont (1872b) écrit ceci : «Des objets sculptés ont été trouvés dans la troisième couche ossifère du Trou Magrite. C'est d'abord l'ébauche d'une figurine ...» (p. 93) et : «Les débris ... des niveaux ossifères inférieurs étaient analogues ... à Montaigne ... ces mêmes pointes taillées en bois de renne ...» (p. 88).

Nous savons, grâce aux travaux de Otte (1979), que l'on rencontre aussi bien à Montaigne – Trou du Sureau qu'au Trou Magrite, des sagaies à base fendue en bois de renne, instruments typiques de l'Aurignacien. Il nous semble que si des sagaies à base fendue proviennent des «couches inférieures» – donc à notre avis des couches 3 et 4 – et qu'il y a du Moustérien aussi au Trou Magrite, les sagaies doivent provenir de la couche 3 plutôt que de la couche 4. Ce qui signifie que l'Aurignacien typique se trouve dans la couche 3. Sur la suite de la numérotation, Dupont (1867a : 130) écrit encore : «L'argile à blocs et le niveau ossifère

supérieur du dépôt stratifié sont ici mentionnés pour mémoire car il n'en restait plus que de faibles amas à l'entrée et à l'extrémité, ...». Ce qui signifie qu'une partie du deuxième niveau était au-dessous du premier et que Dupont avait numéroté ses «couches ossifères» de haut en bas. Par conséquent, la figurine et le bois de renne proviennent bien de la couche 3 que l'on peut attribuer à l'Aurignacien.

Du point de vue stylistique, nous pensons que la statuette s'inscrit plutôt dans un schéma en trapèze à sommet étroit et non dans un losange comme c'est le cas pour les statuettes gravettiennes classiques (cf. Leroi-Gourhan, 1965 et Delporte, 1979). Nous croyons pouvoir réunir dans ce schéma en trapèze à sommet étroit les figurines du Trou Magrite, de Vogelherd et de l'Abri Blanchard. À notre avis, ces figurines présentent un aspect anthropomorphe indiscutable pour Magrite et Vogelherd mais encore phallique pour Magrite et Blanchard. Elles sont à l'opposé des statuettes féminines aux extrémités effilées et au centre rebondi, elles correspondent mieux au goût de la synecdoque, caractère non négligeable des œuvres aurignaciennes : Delporte (1979 : 303) a signalé l'utilisation des synecdoques dès le début de l'art paléolithique.

Nous en venons au dessin gravé sur le bois de renne. S'il correspond, comme l'ont suggéré d'abord Janssens et ensuite d'une manière plus compréhensive Otte, à des figurations sexuelles, nous nous rapprochons encore du thème des vulves gravées qui sont présentes dès l'Aurignacien de La Ferrassie. L'illustration de ce schème figuré dès les débuts de l'art paléolithique a été bien étudié récemment par Delluc (1978). Ici aussi il nous a semblé utile de rappeler l'existence d'un bloc de craie sculpté en bas relief d'un motif analogue, qui provient du Trou Magrite et finalement de suggérer même une comparaison avec les «pendeloques» en ivoire découvertes à Spy dans un contexte que tous les auteurs attribuent à l'Aurignacien. Les supports et la technique utilisée diffèrent mais nous pensons qu'il s'agit d'un schème isomorphe, dont l'identification est impossible à Spy comme sur le bloc de craie du Trou Magrite mais pour lequel le dessin du bois de renne pourrait ouvrir une piste vers sa compréhension.

Nous avons montré la situation stratigraphique de ces documents dans un milieu aurignacien et en outre nous avons établi leur concordance avec la stylistique aurignacienne. Il nous paraît dès lors que les probabilités les plus élevées indiquent que la figurine, aussi bien que le bois de renne, relèvent de la culture aurignacienne. Enfin, il nous a paru utile de proposer une hypothèse cohérente concernant l'ensemble de la stratigraphie du Trou Magrite.

BIBLIOGRAPHIE

- ANGELROTH, H.
1939 Pointes du type de la Font-Robert découvertes en Belgique.
Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist., **52** : 141-159.
- BREUIL, H.
1907 La question aurignacienne.
Rev. préhist., **6-7** : 173-219.
1909 L'évolution de l'art quaternaire et les travaux d'Edouard PIETTE.
Revue archéologique, **XII** : 378-411.
- CAHEN, D.
1984 Paléolithique inférieur et moyen en Belgique.
In : D. CAHEN et P. HAESAERTS (Eds.): *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel*. Bruxelles, Institut royal des Sciences naturelles : 133-155.
- CAMPBELL, J. B.
1980 Le problème des subdivisions du Paléolithique supérieur britannique dans son cadre européen.
Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist., **91** : 39-77.
- DE HEINZELIN, J.
1973 L'industrie du site paléolithique de Maisières Canal.
Mém. Inst. roy. Sci. nat. Belgique, **71** : 63 p., 45 pl.
- DELLUC, B. et G.
1978 Les manifestations graphiques aurignaciennes sur support rocheux des environs des Eyzies.
Gallia Préhistoire, **21** (1) : 213-332 et **21** (2) : 333-438.
- DELPORTE, H.
1979 *L'image de la femme dans l'art préhistorique*.
Paris.
- DE PUYDT, M. et LOHEST, M.
1886 *L'homme contemporain du mammoth à Spy*.
Féd. archéol. hist. Belgique, Namur : 205-235.
- DE SONNEVILLE-BORDES, D.
1961 Le Paléolithique supérieur en Belgique.
L'Anthropologie, Paris, **65** (5-6) : 421-443, 8 fig.
- DEWEZ, M.
1979 Note sur des documents osseux encochés du Magdalénien de Chaleux et du Trou Magrite.
Quartär, **29-30** : 157-162.
- DIDON, L.
1912 Faits nouveaux constatés dans une situation aurignacienne des environs de Sergeac.
Congr. intern. Anthrop. Archéol. préhist., 14 Session, Genève, 1 : 337-350.
- DUPONT, E.
1867a Découverte d'objets gravés et sculptés dans le Trou Magrite à Pont-à-Lesse.
Bull. Acad. roy. Sci., Lettres et Beaux-Arts Belgique, 2^e sér., **24** : 129-132.

- 1867b Étude sur cinq cavernes explorées dans la vallée de la Lesse et le ravin de Falmignoul pendant l'été de 1866.
Bull. Acad. roy. Sci., Lettres et Beaux-Arts Belgique, 2^e sér., **23** : 244-265.
- 1872a *Les temps préhistoriques en Belgique. L'homme pendant les âges de la pierre dans les environs de Dinant-sur-Meuse.*
Bruxelles, 2^e éd., 250 p.
- 1872b Classement des âges de la pierre en Belgique.
Congr. intern. Anthrop. Archéol. préhist., 6^e Session, Bruxelles : 459-469.
- GILLOT, E.
1984 Datations radiométriques.
In : D. CAHEN et P. HAESAERTS (Eds.) : *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel.*
Bruxelles, Inst. royal Sc. nat. Belgique : 116-125.
- GOURY, G.
1948 *Origine et évolution de l'homme. Précis d'Archéologie préhistorique. 1. Epoque paléolithique.*
Paris, 2^e éd., 528 p.
- HAESAERTS, P.
1978 Contexte stratigraphique de quelques gisements paléolithiques de plein air de Moyenne Belgique.
Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist., **89** : 115-133.
- JANSSENS, P.
1958 Figures anatomiques dans l'art préhistorique.
Bull. Soc. roy. belge Anthrop. Préhist., **69** : 84-90.
- JELINEK, J.
1975 *Encyclopédie illustrée de l'homme préhistorique.*
Paris, Gründ, 559 p.
- KLAATSCH, H.
1903 Anthropologische und paläolithische Ergebnisse einer Studienreise durch Deutschland, Belgien und Frankreich.
Z. Ethnol., **1** : 93-132.
- LEJEUNE, M.
1984 Témoins esthétiques du Paléolithique supérieur et du Mésolithique de Belgique.
In : D. CAHEN et P. HAESAERTS (Eds.) : *Peuples chasseurs de la Belgique préhistorique dans leur cadre naturel.*
Bruxelles, Inst. roy. Sci. nat. Belgique : 211-231.
- LEROI-GOURHAN, A.
1965 *Préhistoire de l'art occidental.*
Paris, Mazenod, 482 p.
- OTTE, M.
1977 Les sagaies de l'Aurignaco-Périgordien en Belgique.
Colloques internationaux CNRS, Paris, **568**, *Méthodologie appliquée à l'industrie de l'os préhistorique* : 193-203.
- 1979 *Le Paléolithique supérieur ancien en Belgique.*
Bruxelles, 684 p.

1984 Paléolithique supérieur en Belgique.

In : D. CAHEN et P. HAESAERTS (Eds.) : *Peuples chasseurs de la Belgique pré-historique dans leur cadre naturel*, Bruxelles, Inst. roy. Sci. nat. Belgique : 157-179.

RAHIR, E.

1928 *Vingt-cinq années de recherches, de restaurations et de reconstitutions*.
Bruxelles, Musées royaux d'Art et d'Histoire, 277 p.

ULRIX-CLOSSET, M.

1975 *Le Paléolithique moyen dans le bassin mosan en Belgique*.
Wetteren, Universa, 221 p., 632 fig.

VAN OVERLOOP, E.

1882 *Les origines de l'art en Belgique*.
Bruxelles, 183 p., 10 pl.

VAN WETTER, G.

1920 *Les origines de la parure aux temps paléolithiques*.
Bruxelles, Acad. roy. Belgique, 169 p.

Adresse de l'auteur : Michel DEWEZ

Université Catholique de Louvain
Département Archéologie
Collège Érasme
1348 Louvain-la-Neuve.